



## COMMUNIQUE de PRESSE

Marseille, 7 octobre 2011

### Des dauphins retrouvés morts, lestés et coulés

#### dans la calanque de Morgiou

***Une découverte révoltante qui rappelle d'une sinistre manière la  
nécessité de mieux protéger les cétacés et plus largement notre  
patrimoine marin.***

La découverte des cadavres de trois dauphins bleus et blancs en début de semaine dans la Calanque de Morgiou par des plongeuses d'un club de Cassis engendre consternation incompréhension et colère.

Alors que les cadavres des dauphins viennent d'être remontés par la Brigade de Sûreté du Littoral de la Gendarmerie maritime dans le cadre de l'enquête diligentée par le Parquet de Marseille et dans l'attente des résultats de l'autopsie, Guy TEISSIER, Président du GIP des Calanques, ainsi que l'équipe du GIP, ont souhaité manifester leur écœurement et leur révolte face à de telles pratiques.

Les Dauphins bleu et blanc (*Stenella coeruleoalba*) font partie de la petite dizaine de cétacés les plus fréquemment observés au large des Calanques, notamment au droit du Canyon de la Cassidaigne où ils se nourrissent, avec aussi le Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) vus à proximité du Frioul l'hiver dernier, ou encore le Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), deuxième plus grand animal terrestre après la Baleine Bleue. Ces mammifères marins, au sommet de la chaîne alimentaire, particulièrement intelligents et régis par une organisation sociale complexe sont un véritable trésor du patrimoine naturel de Méditerranée, que nous avons encore la chance de pouvoir observer près de nos côtes. En dépit de leur statut d'espèces protégées, ces splendides animaux sont soumis à de fortes pressions, notamment

en Méditerranée (collisions avec ces navires, pollutions, prises accidentelles dans des filets...).

S'il faut encore attendre les résultats de l'enquête pour se prononcer plus avant, on ne peut qu'être profondément choqué par de tels agissements qui, outre, qu'ils constituent des infractions graves punies par les textes, témoignent d'un réel mépris du vivant et d'une volonté semble-t-il délibérée d'être vu et de provoquer, le site restant accessible aux plongeurs chevronnés. Si la mort accidentelle de ces animaux est toujours possible, les cadavres auraient dû être ramenés aux autorités compétentes pour être examinés, afin que leur mort ne soit pas inutile.

Pour Guy TEISSIER, cet évènement consternant ne fait malheureusement que renforcer la nécessité de doter rapidement cet espace marin exceptionnel de moyens de surveillance et de gestion à la hauteur des enjeux et de leur valeur. Ce que permettra la création du Parc national des Calanques prévue en 2012 et dont l'enquête publique, pendant laquelle tous les Français pourront donner leur point de vue, débutera le 17 octobre.

En effet, cet outil de protection et de gestion de la nature aura parmi ses principales missions, de préserver les espèces à forte valeur patrimoniale.

**Contact :** Laurence DELACHAUME - Chargée de communication

Groupement d'Intérêt Public (GIP) des Calanques

Parc d'Affaires Marseille Sud - Bd de l'Océan - Impasse Le Paradou - Bât A4 - 13009 Marseille

Tel : 04 91 72 72 12 - Fax : 04 91 73 23 99 – Courriel : [laurence.delachaume@gipcalanques.fr](mailto:laurence.delachaume@gipcalanques.fr)

[www.gipcalanques.fr](http://www.gipcalanques.fr)